



# SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58

Fax: 03 89 64 16 61 E-mail : [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)



## F.S.U.

Fédération Syndicale Unitaire

**Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale dans l'Éducation Nationale.**

**Jeudi 5 mai 2011**

**TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.  
N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !**

**Le nouveau bulletin de syndicalisation pour l'année 2010-2011 est en ligne**

### **SOMMAIRE**

**1) La phrase de la semaine.**

**2) Résultats du 1er mouvement 2011 : le SNUipp organise un mouvement ouvert.**

**3) Carte scolaire : 400 personnes contre les suppressions de postes le 2 mai 2011 devant le Conseil Général à COLMAR.**

**4) CARTE SCOLAIRE / CDEN lundi 2 mai 2011 : RIEN de nouveau à l'horizon !!**

**5) EVS : information de l'IA sur les nouveaux engagements.**

**6) DÉCLARATION D'IMPÔTS / REVENUS 2010 : ce qu'il faut savoir pour les enseignants.**

#### **1) La phrase de la semaine.**

Lundi 2 mai 2011, Mme l'Inspectrice d'Académie a dit lors du CDEN.

*« 45 élèves en moins et 84 postes supprimés : c'est la contribution départementale à l'effort national. »*

#### **2) Résultats du 1er mouvement 2011 : le SNUipp organise un mouvement ouvert.**

Pour les délégués du personnel du SNUipp 68, une seule volonté : assurer et contrôler l'équité et la transparence.

Les propositions d'affectations du 1er mouvement 2010 seront sur I-Prof jeudi 5 mai en fin d'après-midi.

Ces propositions peuvent être modifiées lors de la CAPD du mouvement qui a lieu le jeudi 12 mai 2010.

**Afin de faire son travail de commissaire paritaire et de représentant du personnel, de vérifier l'ensemble des propositions et de faire corriger d'éventuelles erreurs, le SNUipp diffusera sur son site internet les propositions d'affectation avec les barèmes lors du week-end du 7-8 mai.**

**Vendredi 6 mai, lundi 9 mai, mardi 10 mai de 9h à 17h, le SNUipp organise des permanences téléphoniques (03 89 54 92 58 ou 03 89 64 16 61) afin d'informer les collègues.**

**Le jeudi 12 mai 2010, à l'issue de la CAPD, les résultats seront mis en ligne sur notre site :**

<http://68.snuipp.fr>

#### **3) Carte scolaire : 400 personnes contre les suppressions de postes le 2 mai 2011 devant le Conseil Général à COLMAR.**

Le lundi 2 mai 2011 lors du CDEN, 400 personnes (enseignants, élus, parents) se sont réunis devant le Conseil Général à COLMAR pour s'opposer aux 84 fermetures de postes dans le Haut-Rhin.

- [Article des DNA](#) :

- [Article de L'Alsace](#)

- [Un article sur l'École Waltz de Colmar qui défend son RASED](#)

#### **4) CARTE SCOLAIRE / CDEN lundi 2 mai 2011 : RIEN de nouveau à l'horizon !!**

L'Inspectrice d'Académie a répété plusieurs fois : 45 élèves en moins et 84 postes supprimés : c'est la

## **contribution départementale à l'effort national.**

L'Inspectrice d'Académie n'est revenue sur aucune mesure du CTPD du 5 avril 2011, **même pour les écoles qui ont des effectifs au dessus des seuils.**

Elle veut être sûre des chiffres, on ne sait jamais si les écoles lui annonçaient des élèves fantômes.

Il faudra attendre le **CTPD du jeudi 31 mai 2011.**

## **RESTONS mobilisés !!**

### **Nouveauté :**

- s'il y a de la place en maternelle, les CP peuvent intégrer sans problème une classe maternelle à 3 niveaux,
- les GS peuvent faire le chemin inverse si les effectifs élémentaires le permettent.

### **Pour les RASED :**

- pas de problème pour l'Inspectrice d'Académie, il reste encore 156 postes d'enseignants spécialisés (91 maîtres E, 25 rééducateurs, 40 psychologues),
- aucune réaction de la part des élus présents dans la salle.

[Déclaration liminaire](#) de la FSU du Haut-Rhin.

### **La FSU a proposé aussi que le CDEN exprime un avis sur le voeu suivant :**

*"Le CDEN du Haut RHIN, réuni le 2 mai 2011 refuse de valider le projet de rentrée 2011 qui lui est soumis. En effet les fermetures de classes, les suppressions de postes, les classes surchargées dégradent de façon inacceptable les conditions de travail des personnels et des élèves. Le CDEN se prononce pour l'annulation des fermetures de classes et des suppressions de postes et demande que soit mis en place en urgence un collectif budgétaire car notre école publique, nos enfants et nos enseignants en ont besoin."*

### **Résultats du vote :**

- **16 POUR** : 5 FSU (SNUipp et SNES), 2 SGEN-CFDT, 2 Se-UNSA, 1 FCPE et 1 PEEP.
- **5 abstentions** : 3 Conseil Général (Mrs With, Weber et Adrian) et 2 APEPA.

Mme **Dehestru** (PEEP) et M. **Cronenberger** (Maire de Ingersheim) se sont dépêchés de partir pour ne pas prendre part au vote.

## **5) EVS : information de l'IA sur les nouveaux engagements.**

Rappel : suite aux destructions de postes d'EVS depuis la rentrée scolaire, la mobilisation des EVS, enseignants et parents avait permis la restitution de seize millions d'euros qui devait permettre le recrutement d'environ 4500 EVS.

Dans notre département, 45 postes d'EVS ont été ouverts depuis début avril et 15 le seront en début septembre. Pour l'IA la majorité de ces postes est réservée à l'intégration des élèves handicapés et le reste pour l'administration des collèges et lycées. Aucun pour l'aide administrative à la direction d'école.

**Le SNUipp-FSU du Haut-Rhin ne peut se satisfaire de cette décision.**

## **6) DÉCLARATION D'IMPÔTS / REVENUS 2010 : ce qu'il faut savoir pour les enseignants.**

La date limite de dépôt de la déclaration d'impôt sur le revenu 2010 est fixée au 31 mai 2011 à minuit pour la version papier (si un report de la date intervient, il est annoncé par voie de presse).

Un délai supplémentaire par rapport à la date de dépôt de la déclaration papier est accordé en cas de télédéclaration par internet, sauf modification ultérieure :

- jusqu'au jeudi 9 juin pour les départements numérotés 1 à 19 ;
- jusqu'au jeudi 16 juin pour les départements numérotés 20 à 49 ;
- jusqu'au jeudi 23 juin pour les départements numérotés 50 à 974.

Si vous déclarez par internet pour la première fois, vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôt de 20 € si vous êtes imposable et que vous choisissez de payer votre impôt par internet, par prélèvements ou par mensualisation. [LIRE LA SUITE](#)

**Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.**

**Salutations syndicales.**

**Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>**